



Championnats de France Jeunes 2011

ART. 1 – Organisation :

- ♦ Ces Championnats de France se déroulent en quatre phases, sauf pour les catégories Benjamins et poussins,
- ♦ Phase 1 : Critérium Régional : **le 06 Février 2011**
- ♦ Phase 2 : Championnat Régional : **le 29 Mai 2011**
- ♦ Phase 3 : Championnat Interrégional : **les 10 et 11 Septembre 2011** sauf pour la catégorie Poussins
- ♦ Phase 4 : Championnat de France : **les 12 et 13 Novembre 2011** sauf pour la catégorie Benjamins
- ♦ Un Challenge Régional, au choix des Ligues Régionales, peut être organisé les week-ends des interrégions et de la Finale Nationale pour les éliminé(e)s des phases précédentes.

A - Les deux phases régionales sont qualificatives pour le Championnat Interrégional (voir ART 4 paragraphe E), la participation au Championnat Régional est obligatoire pour cette qualification.

Le Championnat Interrégional est qualificatif pour la finale Nationale des Championnats de France (*sauf pour les catégories Poussins et Benjamins*).

B - Dans chaque phase, de la qualification à la finale, les égalités dans les classements seront départagées par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite... Attention, cette règle n'intervient ni pour l'attribution des titres et médailles, ni pour le classement final de la compétition : dans ces cas là, on continue à appliquer la notion d'ex aequo.

ART. 2 – Les jeunes :

- A - Ces Championnats sont ouverts à tous les jeunes français licenciés F.F.B.S.Q. en règle avec la Fédération.
- B - Les jeunes étrangers licenciés à la FFBSQ sont autorisés à participer au Critérium Régional et au Championnat Régional sans pouvoir prétendre à une qualification pour la phase interrégionale.

C - **Les catégories d'âges sont :**

- ♦ Poussins garçons et filles : nés entre le 1^{er} Janvier 2002 et le 31 Décembre 2004
- ♦ Benjamins garçons et filles : nés entre le 1^{er} Janvier 1999 et le 31 Décembre 2001
- ♦ Minimes garçons et filles : nés entre le 1^{er} Janvier 1996 et le 31 Décembre 1998
- ♦ Cadets garçons et filles : nés entre le 1^{er} Janvier 1993 et le 31 Décembre 1995
- ♦ Juniors garçons et filles : nés entre le 1^{er} Janvier 1990 et le 31 Décembre 1992

ART. 3 – Titres décernés :

A l'issue de la phase 4, la F.F.B.S.Q. décerne les titres de Champion et Championne de France pour chaque catégorie d'âge : Minime, Cadet et Junior.

ART. 4 – Critérium et Championnat Régional :

A - Chaque Poussin(e) effectue 2 séries non consécutives de 2 parties (***le temps de pause entre chaque série sera obligatoirement de 60 minutes minimum***).

Chaque Benjamin(e) effectue 2 séries non consécutives de 4 parties (***le temps de pause entre chaque série sera obligatoirement de 60 minutes minimum***).

Les minimes, cadets et les juniors effectuent 2 séries de 4 parties consécutives ou non selon le choix de l'organisation.

B - A l'issue de ces deux séries, un titre de Vainqueur du Critérium ou de Champion Régional est décerné pour chaque catégorie.

C - La Ligue ou le Comité Sportif Régional décide des lieux et établit avec les centres choisis les horaires, **en respectant les temps de coupure entre les séries.**

D - **Engagements :**

- 6,00 € pour toutes les catégories au critérium (***gratuit pour les poussins***)
- 6,00 € pour toutes les catégories au Championnat Régional (***gratuit pour les poussins***)
- 4,00 € pour toutes les catégories à chaque journée du Challenge Régional (***gratuit pour les poussins***)
- Au Critérium, au Championnat Régional, au Challenge Régional et aux interrégions, les parties sont réglées en plus à un tarif qui ne peut excéder le tarif maximum en vigueur (**3,04€ l'unité**).

E - **Qualifications Interrégions :**

- Sont qualifiés pour la phase interrégionale dans chaque catégorie : **60% arrondis à l'entier supérieur suivant les dispositions suivantes :**

A l'issue des deux phases régionales, la liste des qualifiés, sera faite à partir des classements obtenus lors des deux phases, avec priorité au classement du Championnat Régional. Par exemple, pour cinq qualifiés dans une catégorie, on prendra dans l'ordre, le premier du Championnat Régional, le premier du critérium,

le second du championnat régional, le second du critérium et le troisième du Championnat Régional. Si en descendant dans le classement, on rencontre un joueur(euse) déjà qualifié(e), on continue la progression dans l'autre classement, dans l'exemple ci-dessus, on prendrait le troisième du critérium, et ainsi de suite dans la progression du classement, jusqu'à l'obtention des 60% des participants dans chaque catégorie.

ART. 5 – Championnat Interrégional :

- A - Chaque Benjamin(e) , effectue 2 séries, non consécutives, de 4 parties (***le temps de pause entre chaque série sera obligatoirement de 60 minutes minimum***). Les Minimes, Cadets et les Juniors effectuent 2 séries de 4 parties consécutives ou non.
- B - A l'issue de ces deux séries, un titre de Champion Interrégional et un titre de Championne Interrégionale sont décernés pour chaque catégorie sous réserve de la participation d'au moins 3 jeunes par catégorie.
- C - La Ligue ou le Comité Sportif Régional du centre d'accueil établit les horaires en accord avec le(s) centre(s) choisi(s).
- D - Les parties sont réglées par les participants à un tarif qui ne saurait excéder le tarif maximum de **3,04 €** l'unité
- E - Le nombre de qualifiés(e)s par interrégion et par catégorie pour la phase nationale est fonction du nombre d'engagés(e)s pour cette phase interrégionale et du nombre de pistes du centre de bowling choisi pour la finale. Il est communiqué par le CN Bowling 8 jours avant la phase interrégionale, avec un minimum de 1 qualifié(e), le Champion(ne) Interrégional(e).

Le premier de chaque catégorie (garçons et filles) au Challenge Joncart LOUISON (classement établi au 1^{er} juin 2011 après la phase régionale) sera qualifié pour la phase nationale (tête de série). Dans le cas où un jeune est tête de série et est également qualifié en interrégion pour la finale nationale, c'est le premier joueur de la catégorie non qualifié en interrégion qui est repêché.

F - Lieux (sous réserve de la confirmation des centres) :

- | | |
|-------------|--------------------------------|
| Interrégion | 1 - Champagne-Ardenne |
| | 2 - Aquitaine |
| | 3 - Basse Normandie |
| | 4 - Auvergne |
| | 5 - Ile de France |
| | 6 - Provence-Alpes-Côte d'Azur |

G – Challenge Régional :

Tous les jeunes non qualifiés pour la phase interrégionale ou pour la finale nationale auront la possibilité de participer à ce Challenge, selon les possibilités d'organisation des ligues régionales.

Les parties sont réglées par les participants à un tarif qui ne peut excéder le tarif maximum de **3,04 €** l'unité.

A chaque phase du Challenge Régional:

Les poussin(e)s effectuent 2 séries non consécutives de 2 parties (***le temps de pause entre chaque série sera obligatoirement de 60 minutes minimum***).

Les benjamin(e)s effectuent 2 séries non consécutives de 4 parties (***le temps de pause entre chaque série sera obligatoirement de 60 minutes minimum***).

Les minimes, cadets et juniors effectuent 2 séries de 4 parties consécutives ou non.

La Ligue ou le Comité Sportif Régional décide des lieux et établit avec le(s) centre(s) choisi(s) les horaires, **en respectant les temps de coupure entre les séries.**

ART. 6 – Finale Nationale des Championnats de France :

A - **Lieu :** Bowling de Saint-Maximin (Picardie)

B - **Déroulement :**

♦ Qualifications :

Minimes, Cadets et Juniors : 8 parties avec décalage toutes les deux parties.

♦ Finale :

Pour les 8 meilleures filles et les 16 meilleurs garçons Minimes, Cadets et Juniors,
Minimes : 6 parties avec décalage après chaque ligne.

cadets et Juniors : 12 parties avec décalage après chaque ligne.

C - **Titres :**

Les titres sont décernés à l'issue des finales sur le total Quilles, qualifications incluses.

D - **Engagements :**

Les frais de parties sont pris en charge par le C.N. Bowling.
Aucune indemnité de déplacement n'est versée.

E - **Forfait, repêchage, modifications :**

Forfait :

Les jeunes qui déclarent forfait pour la finale nationale sont tenus de le faire savoir au **C.N. Bowling avant le 09 Octobre 2011.**

Repêchage :

Le C.N. Bowling se réserve le droit de requalifier des jeunes dans l'ordre du classement du Challenge Joncart LOUISON pour combler d'éventuels forfaits.

ART. 7

Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à ces Championnats de France.

ART. 8

Le C.N. Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.